





## Synthèse du Rapport Economique et Financier accompagnant le Projet de Loi de Finances 2021 (REF 2021)

Le Projet de Loi de Finances 2021 intervient dans un contexte international particulier marqué par une crise sanitaire inédite générée par la pandémie du Covid-19 qui a impacté de manière indifférenciée autant les pays développés que les pays émergents et en développement, avec de fortes ponctions sur le PIB au cours de la première moitié de l'année 2020.

Le Maroc, à l'instar des autres pays, a été fortement affecté par les conséquences de ladite crise, mettant à rude épreuve autant les capacités de son dispositif sanitaire à répondre à une forte demande de soins que la résilience de son économie à absorber les répercussions de cette crise inédite. Néanmoins, la gestion proactive de cette crise, grâce à la clairvoyance de Sa Majesté le Roi, et à travers le mécanisme de veille piloté par le Comité de Veille Economique (CVE) et les mesures de soutien déployées en temps opportun ainsi que celles engagées dans le cadre de la Loi de Finances Rectificative 2020 ont permis au pays d'amortir les chocs économiques et sociaux auxquels il s'est trouvé confronté.

Tenant compte de ce contexte, le Rapport Economique et Financier accompagnant le Projet de Loi de Finances 2021 (REF 2021) traite, dans son premier chapitre, l'évolution de la situation de l'économie mondiale sous le prisme du Covid-19 et les perspectives qui se profilent en 2021, tout en mettant en exergue les ondes de chocs qui en découlent sur le Maroc. Le deuxième chapitre du Rapport est consacré, pour sa part, à l'analyse des répercussions de la crise sanitaire sur l'économie marocaine d'un point de vue global, sectoriel et territorial. Quant au troisième chapitre, elle explicite la réponse énergique rapide et transverse du Maroc à la crise. Concernant le quatrième chapitre, il interpelle la capacité du Maroc, à l'ère post Covid-19, à agir sur les leviers immatériels de création de la richesse et à parier sur les enjeux du futur. Le derniier chapitre du Rapport met en relief les choix budgétaires retenus dans le cadre du PLF 2021, tout en tenant compte des contraintes endogènes et exogènes imposées par le contexte de la crise du Covid-19.

## 1. Evolution de l'environnement international du Maroc dans le contexte de la crise du covid-19

La crise sanitaire du Covid-19 a mis sérieusement à plat les moteurs de la croissance de l'économie mondiale, rendant la sortie de la crise autant complexe qu'incertaine. Les chocs sans précédent ayant, ainsi, affecté de manière simultanée l'offre et la demande, sous l'effet des perturbations des chaînes de valeur mondiales, ont causé, selon les estimations de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC), un effondrement de 17,2% du volume des échanges commerciaux au second trimestre 2020 contre une contraction de 3% un trimestre auparavant.

Certains pays en développement, notamment l'Inde, le Mexique ou l'Afrique du Sud ont été fortement affectés par les perturbations induites par la crise du Covid-19 (avec des contractions significatives de leurs exportations de 37%, 38% et 32% respectivement au 2<sup>ème</sup> trimestre 2020 et